

TARIFS ACM 2012

Accueil Collectif de Mineurs

Fiche de travail Conseil Municipal du 27 mars 2012

Responsable légal domicilié A VOUZIER		
Tarif de référence : 14,10 €/jour QF < 630€ - Aide de la Ville : 3,30 €/jour		
Tarif de référence : 14,60 €/jour QF > 630€ - Aide de la Ville : 3,30 €/jour		
ACCUEIL DE LOISIRS		
	tarif journalier	tarif semaine
Quotient Familial < 630 € *	10,80 €	54,00 €
Quotient Familial > 630 € Plein tarif	11,30 €	56,50 €
SEJOURS COURTS 4 jours - 3 nuits (facturé 3,5 js) + 1 jour ACM		
Quotient Familial < 630 € tarif semaine		91,80 €
Quotient Familial > 630 € Plein tarif semaine		96,05 €
ACCUEIL du matin et/ou du soir		
Matin de 8 h à 9 h	forfait semaine	10,00 €
Soir de 17 h à 18 h	forfait semaine	10,00 €

Responsable légal domicilié HORS DE VOUZIER		
Tarif de référence : 14,10 €/jour QF < 630€		
Tarif de référence : 14,60 €/jour QF > 630€		
ACCUEIL DE LOISIRS		
	tarif journalier	tarif semaine
Quotient Familial < 630 € *	14,10 €	70,50 €
Quotient Familial > 630 € Plein tarif	14,60 €	73,00 €
SEJOURS COURTS 4 jours - 3 nuits (facturé 3,5 js) + 1 jour ACM		
Quotient Familial < 630 € tarif semaine		119,85 €
Quotient Familial > 630 € Plein tarif semaine		124,10 €
ACCUEIL du matin et/ou du soir		
Matin de 8 h à 9 h	forfait semaine	10,00 €
Soir de 17 h à 18 h	forfait semaine	10,00 €

***AIDES DE LA CAF 08 QUI S'APPLIQUENT POUR LES PERSONNES DOMICILIEES A ET HORS VOUZIER**

1) CAF aide aux gestionnaires de Centre, réservé aux enfants de 3 à 12 ans dont le quotient familial est inférieur ou égal à 630€, 6€ par jour pour 30jours

2) CAF Chèques loisirs : pour les enfants de 13 à 18 ans, 18 chèques de 5 € soit 90 €

3) CAF aide pour les séjours courts uniquement en ACM, réservé aux enfants de 3-12 ans dont le quotient familial est inférieur ou égal à 630€, 6€ par jour pour 30jours

AIDES DU CONSEIL GENERAL QUI S'APPLIQUENT POUR LES PERSONNES DOMICILIEES A ET HORS VOUZIER

L'aide volontaire en faveur de l'aide aux vacances en centre de loisirs est de 2,40€/jour

- Pour les bénéficiaires CAF dont le QF inférieur à 630 (dans la limite de 21 jours),

- Pour les bénéficiaires MSA, l'aide sera remboursée par la ville aux familles

AIDES CCAS POUR LES PERSONNES DOMICILIEES A ET HORS DE VOUZIER :

Pour les bénéficiaires du RSA SOCLE (ex RMI) ou du RSA MAJORE (ex API) le CCAS prend en charge 70% de la somme totale à r

AIDES MSA POUR LES PERSONNES DOMICILIEES A ET HORS DE VOUZIER :

5€/jour soit pour le ACM

10€/jour pour les séjours courts